Dispositif #Avenir

Formation

#Avenir offre un accompagnement individualisé pour construire un projet professionnel, en fonction de ses compétences, de ses envies et des besoins du territoire.
Il permet de tester différents métiers pour élargir ses choix professionnels et être en mesure de choisir un métier, d’identifier une formation adaptée, de renforcer les compétences générales nécessaires à la mise en œuvre de son projet et de reprendre confiance en soi.

A qui ça s'adresse ?

A tous les Normands en recherche d’emploi (sans inscription obligatoire à France Travail), sans emploi ou occupant un emploi à temps partiel.

□□ Ils l’ont vécu – #Avenir

Laurent Bureau
De la logistique à la menuiserie

« Après près de 30 ans dans la logistique, je ne me retrouvais plus dans mon travail. Grâce au dispositif #Avenir, j’ai pu me réorienter, apprendre un nouveau métier et aujourd’hui je suis pleinement épanoui dans mon CDI. »



Portrait Laurent Bureau, de la logistique à la menuiserie ! Lire la suite

Comment ça marche ?

Vous êtes accompagné tout au long de votre formation par un référent unique. La formation se déroule sous forme d’ateliers et alterne des temps individuels, en groupes mais aussi des périodes en entreprise. La formation se décline en 3 étapes :

- L’analyse des besoins, des envies et des compétences,
- La découverte des métiers et mise en situation professionnelle
- La définition du projet et l’accès à une formation.

CléA

Les stagiaires des dispositifs Savoirs essentiels ou #Avenir, de niveau 3 ou infra, peuvent bénéficier à l'issue de leur parcours d’une évaluation CléA pour certifier les compétences acquises en formation. Il est possible de mobiliser un financement de la Région Normandie pour cette certification, via une demande d’Aide Individuelle à la Formation (AIF) auprès de France Travail.
Cette demande est faite par l'organisme de formation qui accompagne le stagiaire dans son parcours Savoirs essentiels ou #Avenir.

C'est où en Normandie ?

Comment la Région finance ?

La Région Normandie finance la formation des stagiaires et peut les aider financièrement*.
*Pour plus d’informations : règlement de rémunération.

Ce programme bénéficie du soutien de l'Etat.

Pour en savoir plus :



Les aides pour sécuriser mon parcours Lire la suite

Qui contacter ?

Le bénéficiaire s’adresse, au choix :
- à son conseiller France Travail, Mission locale, Cap Emploi, PLIE ou son assistant social, à son organisme de formation.
- Des conseillers vous répondent au numéro gratuit Parcours Métier

Numéro gratuit Parcours Métier

Des conseillers vous répondent sur toutes les questions relatives aux dispositifs de formation et d'orientation de la Région Normandie, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17H (jeudi : après-midi uniquement).

0 800 05 00 00